



Inspection de l'Assistance et de l'Hygiène publiques

Clos par nécessité.

1918

Dévis de Rubod Edouard Marins

Monsieur le Maire

à Ayn

(Savoie)

17<sup>e</sup> Région  
État de Couloise  
14<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>ie</sup>

563h

Toulouse, le 22 Mai 1920

N<sup>o</sup> 4643

Le Chef du Bureau de Comptabilité  
du 14<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie à  
M. Rubod demeurant à Ayn  
(Savoie)

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
qu'en exécution des prescriptions de la note  
Ministérielle (signée par M. le Sp<sup>nt</sup>: Mil<sup>re</sup> Berges, Chef  
du 2<sup>e</sup> Service des Services), il a été établi sur le vu  
de l'avis d'inhumation concernant le Soldat  
Rubod Edouard d<sup>le</sup> Chambeyrol

signalé précédemment comme disparu,  
un avis officiel de décès.



14<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup>  
Toulouse  
Journal N<sup>o</sup> 1.

Toulouse, le 20 Mai 1921

Avis N<sup>o</sup> 2027

Le Chef du Bureau de Comptabilité  
du 14<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup> à M<sup>e</sup> le Maire  
de --- Lyon ---

Savoir

Par lettre du 2-12-18

j'ai eu l'honneur de vous prier de porter à la connaissance  
de M<sup>e</sup> --- Rubot ---

domicilié dans votre Commune, que

~~il était décédé~~ la disparition du soldat Rubot Edouard Marius

Les renseignements qui m'étaient parvenus à cette  
date ne m'avaient pas permis de vous indiquer le lieu (ou  
la date) où le décès s'est produit.

Une indication complémentaire me parvient, que je  
vous prie de vouloir bien communiquer à M<sup>e</sup> ---

Rubot

dans les mêmes formes que le premier avis.

Le soldat Rubot Edouard Marius N<sup>o</sup> 17 Chambéry 45<sup>e</sup>  
précédemment inhumé à Presles et Boves  
a été transféré au cimetière N<sup>o</sup> de Braune amont de Saissoux (Aisne)  
le 16-2-20 --- par les soins du Service de l'Etat Civil.  
un avis ultérieur fera connaître le numéro définitif de la tombe.

Toube n<sup>o</sup> 10 Page 14



MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE INTÉRIEUR

BUREAU

des

Archives Administratives

# AVIS DE DISPARITION

Le 19 novembre 1918.

Le soldat *Rubot Edouard Marin* n° 214<sup>Année</sup> B.F.  
classé 1914 recrutement de Chambéry n° 80

N° matricule *20049* est signalé sur un acte  
parvenu aux Archives de la Guerre, comme disparu le *24 Mai 1918*  
à *Presles et Boves*

Le Bureau de Comptabilité est invité :

- 1° A donner d'urgence avis de cette disparition à la famille, par l'intermédiaire du Maire de la localité où cette famille est domiciliée ;
- 2° A renvoyer au Ministère de la Guerre l'accusé de réception ci-contre préalablement rempli.

Pour le Ministre,

Signé : ILLISIBLE.

POUR COPIE CONFORME A L'ORIGINAL :

Le Chef de Bureau de Comptabilité,

